

SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE SEINE ET MARNE

POLE DES RESSOURCES HUMAINES

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2022

P.V. n° 125  
Dossier n° 8

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

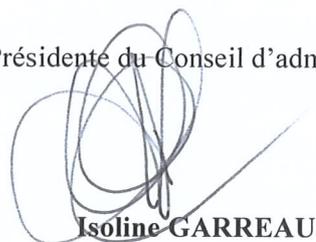
VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à l'organisation des concours externes de caporal de sapeurs-pompiers professionnels en 2023,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ D'approuver l'organisation des concours externes de caporal de sapeurs-pompiers professionnels au 2<sup>ème</sup> semestre 2023 ;
- ✓ De m'autoriser à signer les conventions d'organisation de ces concours, dans le cadre d'un partenariat conventionné avec les SDIS des Yvelines, de l'Essonne et du Val d'Oise.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU